

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Corse

**Décision n° 11913 du 7 novembre 2016 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1626993S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 56710 du 27 juillet 2016 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2016;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 3 novembre 2016,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de réserve de la gendarmerie de Corse est arrêté ainsi qu'il suit:

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie*

Pour le grade de major de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chef de réserve:

**Pesigot Gilles** NIGEND : 121 632

**Dewismes Franck** NIGEND : 101 738

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes:

**Gabard-Gendreau Georges** NIGEND : 110 276

**Phocas Michel** NIGEND : 115 422

**Guilloux Jean-Yves** NIGEND : 119 648

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de gendarmerie*

Pour le grade de major de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve: néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve: néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 novembre 2016.

*Le général de brigade,  
commandant la région de gendarmerie de Corse,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*  
J. PLAYS